



Conseil économique et social

Distr. générale
4 janvier 2006
Français
Original: anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Cinquième session

New York, 27-31 mars 2006

Point 6 de l'ordre du jour

Examen des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique

Examen des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique

Note du Secrétariat

Résumé

Conformément à son mandat figurant dans l'annexe à la résolution 2001/45 du Conseil économique et social, le Comité d'experts de l'administration publique est chargé d'examiner les travaux du Secrétariat dans le domaine de l'administration publique. Le présent rapport passe en revue les activités menées par le Comité au cours de l'exercice biennal 2004-2005. Il présente aussi les domaines dans lesquels des activités sont prévues au cours de l'exercice biennal 2006-2007. Un chapitre spécial est consacré à l'organisation du septième Forum mondial Réinventer l'État, qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies dans le courant du deuxième trimestre de 2007. Enfin, le rapport évoque le projet de cadre stratégique qui servira à planifier les activités pour l'exercice biennal 2008-2009.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Activités menées au cours de l'exercice biennal 2004-2005	1-44	2
II. Activités prévues pour l'exercice biennal 2006-2007	45-48	14
III. Septième Forum mondial Réinventer l'État	49-54	18
IV. Cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009	55	19



I. Activités menées au cours de l'exercice biennal 2004-2005

A. Principales publications

1. *Rapport sur le secteur public dans le monde*

1. Le principal message qui ressort du *Rapport sur le secteur public dans le monde* de 2005 est que, pour faire face aux problèmes relatifs à la performance du secteur public et des administrateurs publics partout dans le monde, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, il est nécessaire de faire porter davantage d'efforts sur la gestion des ressources humaines, qui sont la force vive de l'administration publique et, notamment, de renforcer les capacités de direction. Une présentation détaillée du *Rapport sur le secteur public dans le monde* sera faite au Comité.

2. **Décentralisation des services administratifs pour la démocratie, la paix, le développement et la prestation de services efficaces**

2. Cette publication contient un certain nombre de messages concernant la décentralisation : a) s'il existe une volonté politique claire et si la gestion est efficace, la décentralisation peut constituer un instrument de démocratisation, de réconciliation et d'intégration sociale, tout en servant à promouvoir le développement humain durable et la bonne gouvernance; b) lorsque la participation des citoyens fait partie intégrante du processus de décentralisation, il y a de bonnes chances pour que des ressources soient mobilisées et affectées aux mesures visant à atténuer la pauvreté et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; c) la participation des communautés locales au processus de prise de décisions aux niveaux régional et local est essentielle pour ce qui est de déterminer les priorités et les objectifs du développement; d) les femmes contribuent de façon déterminante au succès de la décentralisation, qui permet à son tour de renforcer leur participation à la gouvernance; e) la décentralisation contribue de façon décisive à la protection et à la promotion de la diversité culturelle qui, à son tour, enrichit les processus démocratiques participatifs et pluralistes; f) la décentralisation peut améliorer la prestation de services, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, et représente donc un outil important dans la lutte contre le VIH/sida.

3. **Transparence et responsabilisation dans le secteur public de certains pays arabes : politiques et pratiques**

3. On peut affirmer qu'à ce jour les pays arabes n'ont pas bénéficié de la mondialisation au même titre que les autres régions. Étant donné le rôle essentiel que joue le secteur public dans les pays de la région pour ce qui est de la conception des stratégies de développement, il est important que ces pays réforment leurs institutions pour mieux répondre aux nouvelles demandes d'une économie mondiale intégrée et concurrentielle. Une des raisons pour lesquelles la région ne participe pas pleinement à l'économie mondiale tient peut-être à un certain « déficit démocratique » du monde arabe par rapport aux autres régions du monde pour ce qui est de la participation sans exclusive des citoyens à la société et de la responsabilisation du secteur public. En vue d'apporter des solutions concrètes à ce problème, le rapport analyse la situation de certains pays de la région s'agissant de la transparence et de la responsabilisation du secteur public.

4. Recrutement de personnel et fidélisation des meilleurs éléments : pochette d'information destinée au secteur public

4. La prestation de services par le secteur public apporte une contribution de plus en plus déterminante au développement socioéconomique des pays. À cet égard, la question des ressources humaines en tant que facteur clef de la revitalisation de l'administration publique doit être prise en considération comme il convient en vue d'améliorer la prestation de services. Alors que d'importants efforts sont actuellement consacrés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'excellence des services publics fournis par une institution dépend du talent et de la compétence de son personnel. La pochette d'information doit contribuer à la recherche de moyens permettant de mobiliser efficacement les ressources humaines pour améliorer la performance du secteur public.

5. Initiatives novatrices dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique : reproduire les expériences concluantes

5. Cette publication propose un nouveau programme d'initiatives novatrices dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique, qui met l'accent non plus sur les échecs et les insuffisances mais sur les possibilités de reproduire des expériences concluantes dans le domaine de la prestation de services. Elle présente des concepts tels que l'innovation et les pratiques optimales dont elle donne différentes définitions. Mais elle s'efforce surtout d'examiner le processus d'innovation tout en soulignant que des facteurs immatériels tels que la volonté des parties prenantes et l'esprit d'initiative sont indispensables pour mener à bien les initiatives.

6. Recueil de pratiques optimales : mesures novatrices dans le secteur public

6. Les mesures novatrices dans le secteur public présentées dans cet ouvrage sont celles qui ont obtenu le prix Champion du service public décerné par l'Organisation des Nations Unies dans différentes catégories.

7. Rapports de 2004 et de 2005 sur l'informatisation des services administratifs dans le monde

7. Ces rapports font le point de l'informatisation des services administratifs dans différents pays. Le rapport de 2004 comprend deux parties : la première présente les résultats de l'enquête de l'Organisation des Nations Unies sur l'informatisation des services administratifs, la deuxième porte sur les disparités pour ce qui est de l'accès aux technologies de l'information et des communications. Le rapport de 2005 comprend également deux parties : alors que la première partie met l'accent sur la nécessité de promouvoir l'accès des groupes défavorisés et leur intégration dans la société, la deuxième montre que, dans les pays en développement, la majorité de la population éprouve de grandes difficultés face à la révolution technologique. Certains pays en développement, qui ont mis en place la combinaison appropriée de réformes, d'institutions et de programmes, tireront sans aucun doute parti des technologies de l'information et des communications, mais la plupart d'entre eux n'arriveront probablement pas à sortir du cycle infernal des bas revenus, de la pauvreté et de disparités croissantes s'agissant de l'accès aux technologies modernes.

8. Comprendre les sociétés de savoir

8. Ce rapport met en lumière un certain nombre de messages concernant les sociétés de savoir. Selon ses auteurs, l'humanité n'entre pas tant dans l'« ère du savoir » que dans l'« ère de la responsabilité » : maintenant que notre monde a appris comment produire en masse et utiliser largement le savoir, il est nécessaire de faire des choix politiques responsables qui nous conduisent tous vers un avenir où le savoir garantit à tous, partout dans le monde, un niveau de vie élevé et de bonnes conditions de sécurité. Le rapport contient en outre un index des sociétés de savoir et des recommandations à l'intention des gouvernements, des élites politiques et économiques, du monde des affaires, de la société civile, des nouveaux médias et du monde universitaire.

9. Instrument de mesure et d'évaluation en ligne de l'informatisation des services administratifs

9. Cet outil d'évaluation aide les gouvernements à concevoir des stratégies et plans d'action mieux adaptés en matière d'informatisation des services administratifs. Il a été mis au point à partir des résultats de tests menés dans neuf pays de la région des Caraïbes et sera testé à nouveau très prochainement dans des pays d'autres régions.

10. Recueil de pratiques novatrices dans le domaine de l'administration électronique

10. Plus de 100 exemples de pratiques novatrices émanant de plus de 50 pays sont présentés dans ce recueil.

11. Administration publique et mondialisation : renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour la prestation de services publics

11. Le Programme des Nations Unies relatif à l'administration publique a apporté un appui à l'Organisation régionale de l'Orient pour l'administration publique (EROPA) à l'occasion de sa dix-neuvième Assemblée générale et Conférence sur le thème « Administration publique et mondialisation : défis, chances et choix », qui a mis particulièrement l'accent sur le renforcement de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour la prestation de services publics. Cette publication décrit les expériences de différents États et institutions qui ont associé les mécanismes étatiques et ceux du marché pour mettre en place de nouveaux moyens de production et de prestation de services publics qui étaient auparavant fournis exclusivement par le biais de mécanismes étatiques.

12. Participation des citoyens et établissement de budgets favorables aux pauvres

12. Cette publication, parue en mai 2005, est le résultat des travaux du groupe spécial d'experts sur la participation de la société civile aux politiques budgétaires, qui s'est réuni en mars 2004. Elle propose des orientations concernant la définition de la société civile et la participation en général et examine les questions importantes que sont le dialogue entre les citoyens et leur gouvernement sur la question des politiques budgétaires, et la possibilité qu'un tel dialogue puisse conduire à l'établissement de budgets favorables aux pauvres. Tout en mettant

l'accent sur les possibilités de participation des citoyens à l'établissement des budgets, le rapport mentionne aussi plusieurs problèmes liés à un tel concept. Il souligne qu'il faut prendre garde à ce que la concertation directe entre les citoyens et leur gouvernement ne soit pas considérée comme un substitut aux processus démocratiques normaux ou comme un processus court-circuitant le parlement ou les assemblées locales; elle devrait en revanche viser à chercher les meilleurs moyens de compléter les processus de prise de décisions existants, y compris en ce qui concerne l'établissement du budget.

13. L'entreprise publique et sa gestion

13. Cette publication, qui rend compte des résultats et constatations de la réunion du groupe d'experts sur le thème Réinventer l'entreprise publique et sa gestion, donne un nouvel éclairage sur la définition de l'entreprise publique et examine de près la contribution des entreprises publiques au développement et, plus particulièrement, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à l'heure de la mondialisation et de la libéralisation. Un certain nombre de questions y sont examinées, notamment la constitution des entreprises publiques, leur rôle, la définition à en donner, les tendances concernant l'appropriation et les principales parties prenantes de ces entreprises, les questions de gouvernance ayant une influence sur leur succès ou leur échec, la réforme de leur gestion et leur contribution potentielle au développement. L'accent est mis sur les réformes qui sont nécessaires pour améliorer la transparence et la responsabilisation ainsi que la prestation de services dans les entreprises publiques, et sur le fait qu'il importe de mettre au point des indicateurs de gouvernance permettant d'évaluer l'efficacité et la rentabilité des entreprises publiques.

B. Réunions de groupes spéciaux d'experts

14. Des réunions de groupes spéciaux d'experts sont organisées afin de rassembler des experts de haut niveau dont l'ONU n'est pas dotée.

15. La réunion du groupe spécial d'experts sur les ressources humaines et la prestation de services publics efficaces à l'heure de la mondialisation s'est tenue à Florence (Italie) et a été organisée en collaboration avec l'International Public Management Association for Human Resources (IPMA-HR). Ses débats et conclusions ont été utilisés pour établir le *Rapport sur le service public dans le monde*.

16. La réunion sur l'administration décentralisée et la prestation de services publics efficaces s'est tenue à Florence (Italie) en collaboration avec l'Assemblée régionale de Toscane. Un compte rendu de ses débats et conclusions a été publié sous le titre « Décentralisation des services administratifs pour la démocratie, la paix, le développement et la prestation de services efficaces ».

17. La réunion sur le transfert d'initiatives novatrices dans l'administration publique s'est tenue à Tunis. Un compte rendu de ses débats et conclusions a été publié sous le titre « Initiatives novatrices et administration publique : reproduire les expériences concluantes ».

18. La réunion sur l'administration en ligne et la réforme des structures et procédures administratives s'est tenue à Séoul du 14 au 18 juillet 2004. Un compte rendu de ses débats et conclusions a été publié sous le titre « Administration en ligne et réforme des structures et procédures administratives ».

19. La réunion sur la gestion du savoir dans l'administration publique s'est tenue à Shanghai (Chine) les 31 mai et 1^{er} juin 2005. Un compte rendu de ses débats et conclusions a été publié sous le titre « Comprendre les sociétés de savoir ».

20. La réunion sur la participation de la société civile aux politiques budgétaires a rassemblé des spécialistes qui ont présenté des exposés et examiné les institutions, procédures et mécanismes de participation directe des citoyens et groupes de citoyens aux processus budgétaires, et la contribution qu'une telle participation peut apporter à l'application de politiques favorables aux pauvres. La publication intitulée « Participation des citoyens et établissement de budgets favorables aux pauvres », parue en mai 2005, est un des résultats de cette réunion.

21. Dans le cadre du sixième Forum mondial Réinventer l'État, une réunion de groupe d'experts sur l'audit facteur d'évolution sociale a été organisée sur le thème « Vers une gouvernance participative et transparente ». Des experts de haut niveau ont été invités à examiner de quelle manière la fonction d'audit, tant externe qu'interne, peut être rendue plus ouverte et participative et comment les audits peuvent offrir aux citoyens les moyens de renforcer leur pouvoir d'action en améliorant la transparence et la responsabilisation du gouvernement, et accroître leur contribution à l'élaboration des politiques gouvernementales, par le biais de la planification et de l'établissement du budget, en vue d'améliorer la situation économique et sociale de tous.

22. Une réunion consacrée au thème « Réinventer l'entreprise publique et sa gestion » a donné l'occasion à un certain nombre de fonctionnaires de l'ONU et d'experts spécialisés dans le domaine des entreprises publiques de débattre des nouvelles questions qui se font jour concernant la gestion du développement et les entreprises publiques et leur gestion. Les experts ont souligné le rôle des entreprises publiques dans le contexte de l'administration publique et de la réforme des finances publiques, notamment aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le processus de réforme de la gestion comprend des mesures qui tiennent compte des principes de transparence, de responsabilisation et d'« administration engagée » dans la gestion des entreprises publiques, ainsi que de la contribution qu'apportent les partenariats public-privé à la transformation du rôle des administrations nationales et locales s'agissant de la prestation de services publics efficaces.

C. Sixième Forum mondial Réinventer l'État

23. Le sixième Forum mondial Réinventer l'État, accueilli par le Gouvernement de la République de Corée et consacré au thème « Vers une gouvernance participative et transparente », s'est tenu à Séoul du 24 au 27 mai 2005. Près de 9 000 participants en provenance de 148 pays, dont des chefs d'État, premiers ministres, vice-présidents, ministres, gouverneurs et représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé, y ont participé. Outre cinq séances plénières et des manifestations parallèles thématiques qui ont permis à de hauts responsables gouvernementaux d'échanger des données d'expérience dans le domaine de la

réforme de l'État avec leurs homologues internationaux, des cours de formation intensifs de deux jours portant sur des techniques novatrices permettant d'améliorer la gouvernance et l'administration publique ont été offerts dans le cadre de neuf ateliers de renforcement des capacités. Sous la direction de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, ces ateliers s'inscrivaient dans le cadre d'un réel effort de partenariat entre des entités du système des Nations Unies, comme le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), et 16 organismes de renom extérieurs au système, comme l'Université de Harvard.

D. Prix Champion du service public décernés par l'Organisation des Nations Unies en 2005

24. Les prix Champion du service public ont été décernés le 23 juin 2005 à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour le service public. Les lauréats sont les suivants :

- a) Afrique :
 - Maroc : Catégorie 2, Établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations, pour la « Décentralisation et généralisation des procédures de contrôle de la qualité des fruits et légumes destinés à l'exportation »
- b) Asie et Pacifique :
 - Inde : Catégorie 1, Bhagidari Cell, Cabinet du Premier Ministre, Gouvernement du Territoire de la capitale nationale Delhi, pour le « Partenariat citoyens-Gouvernement : Bhagidari à New Delhi »
 - Singapour : Catégorie 3, Ministère du commerce et de l'industrie, pour le système « Online application system for integrated services »
- c) Europe et Amérique du Nord :
 - Canada : Catégorie 1, Accord de Vancouver, pour les « Partenariats novateurs entre institutions gouvernementales et groupes et entreprises locaux »
 - Espagne : Catégorie 2, Service public d'emploi de Castille et León, pour le « Programme de modernisation de 2004 »
 - Canada : Catégorie 3, Industrie Canada, Bureau de la consommation, pour la « Passerelle d'information pour le consommateur canadien »
- d) Amérique latine :
 - Mexique : Catégorie 2, Ministère de l'eau, des travaux publics et des infrastructures pour le développement, pour le « Programme hydraulique intégré de l'État de Mexico »
 - Mexique : Catégorie 3, Ministère de la fonction publique, Service de l'administration électronique et des politiques informatiques, pour la « Stratégie de services administratifs informatisés »

E. Faits marquants à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social

25. En juillet 2005, le Conseil économique et social a examiné le rapport du Comité d'experts de l'administration publique sur les travaux de sa quatrième session, et a adopté la résolution 2005/55, dans laquelle il a encouragé les pays à ratifier, adopter et mettre en œuvre les engagements et conventions pertinents en matière d'intégrité, de transparence et de responsabilisation, y compris ceux relatifs à la prévention des politiques et pratiques corrompues; prié le Comité d'experts de l'administration publique d'approfondir son analyse des liens entre les capacités des pouvoirs publics, l'administration publique et le développement en recensant à l'intention des pays concernés des exemples, options et solutions qui ont été fructueux dans le domaine de l'administration publique et ont facilité la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire; prié le Secrétaire général de diffuser et de faire connaître de manière plus systématique et cohérente les innovations et bonnes pratiques auxquelles l'ONU a décerné le prix Champion du service public; et prié également le Secrétaire général de renforcer la capacité et la portée du Réseau mondial d'information en ligne de l'ONU pour la création de capacités dans le domaine de l'administration et des finances publiques comme moyen de mettre en commun les connaissances, innovations et pratiques dans l'administration publique, en particulier en associant à ce réseau un plus grand nombre d'organisations partenaires dans les pays en développement.

26. En novembre 2005, l'Assemblée générale a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'administration publique et le développement (A/60/114). Faisant suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/55 et aux rapports présentés précédemment par le Secrétaire général en 2002, 2003 et 2004 (A/57/262-E/2002/82, A/58/152 et A/59/346), le rapport recensait les problèmes de développement auxquels les États Membres faisaient face et établissait, à partir des réponses à un questionnaire qui avait été adressé aux États Membres, un bilan des mesures adoptées au cours des cinq à 10 dernières années pour résoudre ces problèmes grâce à la revitalisation des administrations publiques. On y examinait également les enseignements tirés par les États Membres qui, après avoir mis en place des réformes dictées de l'étranger, avaient changé d'optique pour répondre à une vraie demande, et avaient adopté des réformes d'inspiration nationale. D'après ce rapport, l'avenir de l'administration publique repose sur l'établissement de mesures visant non seulement à réaffirmer le rôle de l'administration publique dans le développement et à défendre ses valeurs fondamentales mais également à restructurer les institutions de service public pour privilégier la transparence, la participation, le partage des connaissances, l'innovation, et en faire des systèmes de prestation de services axés sur les résultats. Dans le cadre de l'étude et de la pratique des affaires publiques, certaines contradictions pourraient survenir dans les prochaines années, notamment entre la volonté de changement et le besoin de « tradition » (et de « mémoire ») institutionnelle; entre la souplesse dans les modes de gestion et le respect de la règle de droit; entre les préoccupations internes et les obligations supranationales; entre les problèmes pressants et immédiats, d'une part, et les questions stratégiques et du long terme, d'autre part. Surtout, on insiste dans le rapport sur la nécessité de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'administration publique, en particulier pour ce qui est de collaborer avec les

États Membres et d'autres partenaires à des initiatives de renforcement des capacités et de partage des connaissances pour une réforme de l'administration publique.

27. L'Assemblée générale a également été saisie de la Déclaration de Séoul pour une gouvernance participative et transparente, adoptée à l'occasion du sixième Forum mondial Réinventer l'État. Elle a conclu son examen de la question en adoptant la résolution 60/34, dans laquelle elle a notamment souligné la précieuse contribution qu'a apportée le Forum mondial Réinventer l'État à l'échange d'enseignements tirés de l'expérience en matière de réforme de l'administration publique; et insisté sur l'importance que revêt le septième Forum mondial Réinventer l'État, qui doit se tenir à l'Organisation des Nations Unies en 2007 et qui permettra de souligner combien il importe d'améliorer l'administration publique pour atteindre les objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

F. Grandes conférences

28. Les grandes conférences ci-après ont été organisées par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement ou sous ses auspices.

1. Première Conférence des assemblées régionales d'Europe et d'Afrique

29. La première Conférence des assemblées régionales d'Europe et d'Afrique s'est tenue à Florence (Italie), les 17 et 18 septembre 2004, sur le thème « Décentralisation : la nouvelle dimension de la paix, de la démocratie et du développement ». La Conférence a attiré plus de 100 participants, dont des représentants des assemblées régionales et locales de pays européens et africains, des ministres, des gouverneurs, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'associations gouvernementales internationales, nationales et locales et d'organisations non gouvernementales, des chefs spirituels, des universitaires et des spécialistes de la décentralisation.

2. Conférence internationale sur la participation des communautés

30. Afin de renforcer le dialogue entre les citoyens et leur gouvernement en tant que cadre de gouvernance pour la réalisation des objectifs du Millénaire, la Division de l'administration publique et de la gestion du développement a aidé le gouvernement de l'État de Queensland (Australie) à organiser la première Conférence internationale sur la participation des communautés, qui s'est tenue à Brisbane (Australie) du 14 au 17 août 2005. Plus de 2 200 représentants en provenance de 50 pays ont participé à la Conférence, dont des ministres, hauts responsables politiques, parlementaires, maires et autres responsables de l'administration locale, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organisations régionales et internationales. La Conférence a donné aux participants l'occasion de mieux connaître et comprendre le concept de participation des citoyens et des communautés, s'agissant notamment du fonctionnement et des pratiques des institutions publiques, ainsi que la contribution qu'ils peuvent apporter à la bonne gouvernance. Les participants ont également été en mesure d'acquérir une formation supplémentaire aux stratégies de renforcement des capacités et aux nouveaux outils et méthodes de participation des communautés

dans le cadre de 18 groupes d'étude principaux, 100 réunions parallèles et huit ateliers parrainés par l'Organisation des Nations Unies. À l'issue de la Conférence, les participants ont adopté la Déclaration de Brisbane sur la participation des communautés, qui consacre les principes de participation des citoyens et énonce clairement la contribution qu'une telle participation peut apporter à une gouvernance responsable, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

G. Ateliers de formation

31. Dans le cadre de son programme de coopération technique, la Division de l'administration publique et de la gestion du développement a organisé un certain nombre d'ateliers de formation destinés à des responsables de pays en développement. On trouvera ci-après une brève présentation de quelques-uns des nombreux ateliers organisés au cours de l'exercice biennal.

32. Un atelier sur le thème « Décentralisation : atténuation de la pauvreté, autonomisation et participation » a mis en relief les travaux du Département des affaires économiques et sociales et du Centre des Nations Unies pour le développement régional dans les domaines de la décentralisation, de l'atténuation de la pauvreté et de la sécurité humaine. L'atelier a donné l'occasion d'échanger des données d'expérience sur la décentralisation et l'atténuation de la pauvreté dans six pays : le Cambodge, Fidji, l'Inde, l'Indonésie, le Népal et les Philippines. Les participants ont examiné les facteurs qui limitent les possibilités offertes par la décentralisation dans les domaines de l'atténuation de la pauvreté, sur les problèmes de renforcement des capacités des organismes gouvernementaux et sur l'autonomisation de la société civile, ainsi que sur les méthodes de suivi et d'évaluation des processus et sur l'incidence de la décentralisation dans les régions touchées par un conflit.

33. Un atelier sur le dialogue entre citoyens et gouvernement sur des politiques favorables aux pauvres dans le cadre de l'évaluation des stratégies gouvernementales d'atténuation de la pauvreté a mis l'accent sur les différentes manières d'évaluer l'incidence des politiques sur l'atténuation de la pauvreté, la contribution spécifique qu'apporte la participation de la société civile et d'autres moyens et méthodes de suivi et d'évaluation aux niveaux national et sous-régional. L'atelier a été l'occasion de renforcer la capacité des participants de la société civile en matière d'analyse des politiques gouvernementales d'atténuation de la pauvreté et l'interaction entre les représentants des gouvernements et les participants de la société civile en vue de l'élaboration d'un programme d'action consensuel.

34. Un atelier sur le renforcement des institutions des administrations locales autochtones, qui s'est tenu à Quito, a servi de processus consultatif à des maires et représentants d'administrations locales. Y ont participé 20 représentants d'administrations autochtones, dont 10 représentants d'administrations locales et de trois provinces. Une proposition de projet concernant le renforcement des capacités dans les domaines des relations interculturelles, de la systématisation du modèle autochtone, de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines, de la gestion durable des ressources et des politiques gouvernementales, de l'information et de la participation fait actuellement l'objet de consultations avec le Gouvernement et les donateurs. Un autre résultat notable de cet atelier est l'accord conclu par 17 administrations locales autochtones avec le Département des affaires

économiques et sociales en vue de la formulation d'un programme d'assistance technique pour le renforcement des capacités et l'établissement de budgets.

35. Le Département des affaires économiques et sociales a appuyé la création et l'exploitation du Réseau sous-régional d'Amérique centrale et des Caraïbes pour la suite à donner au Sommet mondial pour le développement social. Créé en 2000, le Réseau, qui comprend des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales de huit pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, a des responsabilités directes au niveau national en matière de coordination du suivi et de l'application des politiques convenues au plan international, en particulier dans les secteurs sociaux. Les activités du Réseau comprennent l'échange de données sur les politiques, programmes et projets sociaux, l'échange de pratiques optimales à l'échelle nationale, la coopération horizontale, la recherche appliquée, la formation et la diffusion de données normalisées entre les pays membres et la création et la tenue d'un site Internet.

36. Le Département des affaires économiques et sociales a aidé l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) à organiser son dix-huitième séminaire interrégional sur le thème « Application des technologies de l'information et des communications à l'audit de l'administration en ligne : promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité ». Le séminaire de formation a eu pour objet de promouvoir la responsabilisation et la transparence des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, en particulier dans le domaine des dépenses publiques et activités connexes, et d'améliorer la contribution des gouvernements à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Plus de 60 délégués, représentant des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de pays développés, de pays en développement et de pays en transition, ont participé à ce séminaire.

37. Des représentants de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, du Département des affaires économiques et sociales, du PNUD et d'établissements universitaires, dont l'École des études orientales et africaines de l'Université de Londres, et d'un certain nombre de pays africains ont participé à un atelier de formation sur le thème « Politiques macroéconomiques et d'atténuation de la pauvreté en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne ». Cet atelier de formation avait pour objectif d'améliorer l'analyse, l'élaboration de politiques et la prestation de services dans le domaine de l'atténuation de la pauvreté en vue de l'application de la Déclaration du Millénaire et des politiques nationales d'atténuation de la pauvreté, notamment des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

38. Un atelier sur l'échange interrégional d'informations sur les initiatives découlant des liens entre environnement et pauvreté dans les régions de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud-Est a été l'occasion d'échanges sur les initiatives prises dans des zones où l'environnement est dégradé dans cinq pays d'Asie du Sud-Est (Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Thaïlande et Viet Nam) et cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan). L'atelier a porté sur les questions relatives aux liens entre environnement et pauvreté dans la perspective du développement communautaire. Les participants à cet atelier ont déployé d'importants efforts en

vue de créer des réseaux régionaux, sous-régionaux et interrégionaux et de faire mieux comprendre la notion et les pratiques de gouvernance participative.

39. L'atelier de renforcement des capacités dans le domaine des politiques gouvernementales ayant trait aux stratégies d'atténuation de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne a permis de former 25 participants, dont des responsables gouvernementaux et des représentants d'organisations de la société civile, à de nouvelles méthodes de formulation, de suivi et d'évaluation des politiques gouvernementales relatives à l'atténuation de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'atelier a été l'occasion d'examiner le cadre analytique des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la participation des organisations de la société civile au processus de formulation des politiques et à l'élaboration, l'évaluation et la révision des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il a également fait ressortir la nécessité de mettre en place, aux échelons national et local, des mécanismes visant à favoriser le dialogue entre responsables gouvernementaux et représentants des organisations de la société civile et de mettre en place des réseaux sur les politiques gouvernementales relatives à l'atténuation de la pauvreté.

40. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement, en partenariat avec EROPA, a organisé un atelier de formation sur la participation des citoyens à la gestion des finances publiques dans les administrations locales, au cours duquel ont été examinés les divers mécanismes et points d'impact pour ce qui est de la participation des citoyens à l'établissement des budgets locaux, aux audits sociaux et à la mobilisation des ressources par les administrations locales. La participation des citoyens à la formulation, à l'analyse et à l'examen des budgets, ainsi qu'au suivi, à l'audit et au contrôle des dépenses, peut déboucher sur une grande transparence, un processus plus participatif, une responsabilisation accrue et des budgets mieux adaptés aux besoins. Des initiatives prises en Inde, en Australie, au Bangladesh et aux Philippines en vue de faire participer les citoyens à l'audit de projets sociaux exécutés par le gouvernement ont également été présentées.

H. Principaux projets de coopération technique

41. Un certain nombre de projets de coopération technique ont été exécutés par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, dont des projets sur le renforcement des systèmes d'information parlementaire en Afrique, la réforme de la fonction publique en Angola, la réforme du secteur public au Mozambique, le renforcement des capacités de direction en Afrique, l'échange d'idées novatrices dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique dans la région méditerranéenne, l'assistance au projet d'administration en ligne à Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Belize, et l'initiative d'administration électronique au Maroc : projet de gestion électronique des ressources humaines dans l'administration publique au Maroc.

I. Coopération avec d'autres organisations

42. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement a mené à bien nombre de ses activités en coopération avec d'autres organisations internationales et régionales intervenant dans le domaine de l'administration publique. Ainsi, elle a coopéré avec IPMA-HR pour établir son *Rapport sur le secteur public dans le monde*; l'Association internationale des écoles et instituts d'administration pour ses activités relatives au renforcement des capacités de direction et à l'établissement de normes d'excellence en matière de formation dans l'administration publique; l'Association africaine d'administration publique et de gestion pour la tenue de conférences sur la création de richesses et les partenariats dans le secteur public; le Centre des Nations Unies pour le développement régional pour l'organisation de l'atelier sur le thème « Décentralisation : atténuation de la pauvreté, autonomisation et participation »; EROPA pour l'organisation et la conception de l'atelier sur le thème « Participation des citoyens à la gestion des finances publiques au niveau des administrations locales »; et INTOSAI pour l'organisation des dix-septième et dix-huitième séminaires interrégionaux sur l'audit de l'administration.

43. Enfin, l'Organisation des États américains, la Banque interaméricaine de développement, le Département des affaires économiques et sociales et la Banque mondiale, en liaison avec la Development Gateway Foundation, ont créé un partenariat en vue d'harmoniser leurs efforts et d'améliorer l'efficacité globale de l'aide qu'ils apportent aux pays, s'agissant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour renforcer la démocratie dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'outil créé pour assurer le succès de ce partenariat est le Groupe d'étude interinstitutions pour l'efficacité de l'administration en ligne.

J. Réseau d'information en ligne de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration et les finances publiques

44. Grâce aux efforts déployés conjointement par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement et ses 25 partenaires, le Réseau d'information en ligne de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration et les finances publiques s'est encore développé au cours des deux dernières années et offre actuellement plus de 20 000 produits et services et plus de 10 000 entrées dans le domaine de l'administration publique à ses clients, qui sont des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des milieux universitaires et milieux d'affaires et le grand public. Ces données, produits et services comprennent des cours de formation en ligne, des rapports analytiques, un recueil des meilleures pratiques, un calendrier des manifestations, des études de pays et de cas, des descriptifs de pays, une base de données juridiques, des rapports sur les principaux événements et tendances, des manuels/outils/directives, des documents de conférences et matériels didactiques, des bases de données et études statistiques, des présentations de projets techniques et des publications en série. Grâce aux progrès constants des systèmes informatiques, l'infrastructure du portail du Réseau a été considérablement améliorée et offre désormais à ses clients du monde entier un accès facile à l'information et des liens interactifs. Il reçoit environ 3 millions de visites par mois et est devenu le seul portail mondial universellement reconnu sur l'administration publique.

II. Activités prévues pour l'exercice biennal 2006-2007

A. Activités approuvées pour 2006-2007

45. Les activités relatives à l'administration publique énumérées ci-après sont inscrites au sous-programme 8 (Administration publique, finances et développement) du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) [A/60/6 (Sect. 9), par. 9.86] du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 présenté par le Secrétaire général.

Produits

Au cours de l'exercice biennal, le sous-programme donnera lieu à la réalisation des produits finals ci-après :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels fournis aux réunions : Assemblée générale (8); réunions-débats demandées par l'Assemblée générale aux fins de l'étude des nouvelles questions qui se posent dans le secteur public (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport demandé par une résolution de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session sur l'administration publique et le développement (par l'intermédiaire du Conseil économique et social) (2);
 - ii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels fournis aux réunions : Conseil économique et social (6); réunions-débats demandées par le Conseil aux fins de l'étude des données de base et tendances dans le secteur public (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de la cinquième réunion du Comité d'experts du Programme des Nations Unies pour l'administration publique et les finances (1); rapport sur la sixième réunion du Comité d'experts du Programme des Nations Unies pour l'administration publique et les finances (1);
 - iii) Comité d'experts de l'administration publique :
 - a. Services fonctionnels fournis aux réunions : cinquième réunion du Comité d'experts du Programme des Nations Unies pour l'administration publique et les finances (et fourniture de services techniques) (14); sixième réunion du Comité d'experts du Programme des Nations Unies pour l'administration publique et les finances (et fourniture de services techniques) (14);

- b. Document à l'intention des organes délibérants : rapport de synthèse sur les données de base et tendances dans le secteur public (1); rapport sur le programme concernant l'administration publique, les finances et le développement (2); documents analytiques et documents de travail concernant certaines questions (10);
- iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur : l'informatisation des services administratifs et les problèmes d'accès (2006) (1); l'économie du savoir par rapport à la société du savoir (2007) (1); l'approche du bas vers le haut pour la mise au point de bases et de principes concernant l'administration publique (1); le renforcement des capacités des services publics en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire (1); les partenariats avec la société civile et la mobilisation des ressources internes (1); le rôle joué par les bureaux de planification centrale pour relever les défis de la réduction de la pauvreté (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : recueil des pratiques optimales et innovations dans la gouvernance informatisée (1); recueil des pratiques optimales et innovations dans l'administration publique (1); profils de l'administration publique par pays (1); étude sur l'informatisation des services administratifs (2); rapport sur le prix Champion du service public décerné par l'ONU (1); *Rapport sur le secteur public dans le monde* (1);
- ii) Publications isolées : renforcement des capacités des services publics en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); partenariats avec la société civile et mobilisation des ressources internes (1); informatisation des services administratifs et difficultés d'accès (2006) (1); directives concernant l'évaluation détaillée et la planification des réformes et du renforcement des capacités en matière de gouvernance et d'administration publique dans les pays en développement (1); économie du savoir par rapport à la société du savoir (2007) (1); l'administration publique et l'Organisation des Nations Unies : une perspective historique (1); rôle joué par les bureaux de planification centrale pour relever les défis en matière de réduction de la pauvreté (1);
- iii) Manifestations spéciales : cinq réunions ministérielles régionales sur les nouvelles tendances dans le secteur public (en coopération avec les commissions régionales) (5); concours pour la remise des prix Champion du service public (2); appui à la célébration de la Journée du secteur public (2);

- iv) Documents techniques : *Development Administration Newsletter* (4); maintenance et amélioration du site Web sur l'administration et le coût des élections (1); maintenance et mise à jour des données sur l'éthique du secteur public et inventaire du programme sur l'administration publique en Afrique (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur les organisations, les programmes et les experts spécialisés dans la gestion des conflits (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur les indicateurs et évaluations de l'activité du secteur public (1); maintenance et mise à jour du Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration et les finances publiques (1); document technique sur l'efficacité du secteur public dans le développement social (1); documents de travail et de synthèse concernant certaines questions spécialisées (10);
- v) Ressources audiovisuelles : matériaux pédagogiques sur CD-ROM (4);
- vi) Services fonctionnels fournis à des réunions interinstitutions : appui fonctionnel au Forum mondial Réinventer l'État (1); appui à des réunions techniques régionales organisées par des institutions partenaires (5);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : environ 16 séminaires de formation, ateliers et dialogues concernant l'action gouvernementale, l'économie du secteur public, les finances publiques ainsi que la gouvernance socioéconomique à organiser, à la demande des pays en développement et des pays en transition intéressés, l'accent étant mis sur des initiatives encourageant la coopération Sud-Sud et l'innovation dans l'administration publique; une soixantaine de missions d'évaluation des besoins et de diagnostic en matière d'administration et de finances publiques et de gouvernance socioéconomique au titre des compétences techniques du sous-programme; environ huit directives, manuels et matériaux de formation utilisables par le secteur public des pays en développement et des pays en transition qui demanderont à bénéficier de cette assistance;
 - ii) Projets sur le terrain : environ 80 projets (en collaboration avec le PNUD et d'autres entités opérationnelles) visant à renforcer les capacités institutionnelles et de gestion des pays en développement et des pays en transition intéressés dans les domaines de l'administration et des finances publiques, et de la gouvernance socioéconomique.

46. Au moment de l'établissement du présent rapport, le calendrier détaillé, les thèmes définitifs, etc. n'avaient pas encore été arrêtés. Des précisions seront données oralement au Comité au cours de la réunion.

B. Examen des mandats existants

47. Dans le prolongement de la présentation du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, le Secrétaire général, conformément au Document final du Sommet mondial de 2005, a prié tous les départements d'examiner les mandats existants et les activités prescrites en vue de déterminer dans quelle mesure ces activités contribuent à l'application du Document final. Un certain nombre d'activités ont donc été menées, qui ont notamment consisté à :

- Déterminer le degré de priorité (élevé, moyen ou faible) des mandats existants et des produits prévus;
- Examiner les programmes conjointement avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales;
- Mettre au point des indicateurs de succès relatifs à l'Agenda des Nations Unies pour le développement, dont les textes issus des conférences mondiales, la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005.

Cet exercice avait principalement pour objet de recentrer le travail de l'ONU et, par conséquent, celui de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, sur les domaines prioritaires et, ainsi, de faire en sorte que toutes les activités de la Division soient en conformité avec les conclusions du Sommet qui a réaffirmé, entre autres choses, l'importance de la bonne gouvernance et d'institutions publiques solides pour l'application de l'Agenda pour le développement. Dans ce cadre, la Division et les membres du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales ont recensé, dans le Document final du Sommet, les domaines prioritaires relatifs à la gouvernance et à l'administration publique suivants :

- Rétablissement des structures de gouvernance et de l'administration publique après un conflit;
- Mise en valeur des ressources humaines;
- Intégrité, responsabilisation et déontologie dans le secteur public;
- Rôle des technologies de l'information et des communications et de l'administration en ligne à l'appui du développement;
- Outils de gouvernance pour l'application de l'Agenda pour le développement;
- Gouvernance participative et partenariats;
- Mise au point d'indicateurs de gouvernance pour évaluer les progrès réalisés dans l'application de l'Agenda pour le développement;
- Initiatives novatrices dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique;
- Gestion et échange de connaissances et de pratiques optimales.

48. Les domaines prioritaires susmentionnés serviront de guide pour la mise au point définitive des activités prévues pour l'exercice biennal 2006-2007.

III. Septième Forum mondial Réinventer l'État

49. Une des principales activités qui sera menée au cours de l'exercice biennal 2006-2007 est la tenue du septième Forum mondial Réinventer l'État, qui sera accueilli par l'Organisation des Nations Unies et portera sur le thème « La gouvernance pour améliorer la vie de tous : inspirer la confiance, créer des partenariats et renforcer les capacités ».

50. Les forums précédents ont été accueillis par les États-Unis d'Amérique (1999), l'Italie (2001), le Maroc (2002), le Mexique (2003) et la République de Corée (2005). Dans sa résolution 57/277, l'Assemblée générale a prié le Secrétariat de fournir un appui fonctionnel au Forum mondial Réinventer l'État. En mai 2005, au cours du sixième Forum mondial tenu à Séoul, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a proposé d'accueillir le septième Forum mondial. Les participants, souscrivant à la recommandation du Gouvernement de la République de Corée, ont accepté l'invitation de l'Organisation des Nations Unies. Dans sa résolution 60/34, l'Assemblée générale a souligné l'importance du septième Forum mondial, qui se tiendra au Siège de l'ONU.

51. Le renforcement des capacités en matière de gouvernance et d'administration publique est crucial pour l'application de l'Agenda des Nations Unies pour le développement et, notamment, la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le Document final du Sommet mondial de 2005 a mis en relief le rôle essentiel du renforcement des capacités de gouvernance dans un large éventail de domaines, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim, la croissance économique et le développement, le développement durable, l'accès aux services, l'emploi, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la protection des groupes vulnérables, l'intégration sociale, les pays ayant des besoins particuliers, la gestion des ressources, la technologie, la sécurité et le partenariat mondial pour le développement. Si la communauté internationale veut promouvoir le développement et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, ce à quoi elle s'est engagée, elle doit prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer la gouvernance et l'administration publique à tous les niveaux : international, régional, national, provincial et local. Si le secteur public n'est pas doté de capacités suffisantes pour mettre effectivement en œuvre les politiques, les intentions les plus louables et les engagements les plus sincères resteront lettre morte. La gouvernance – à savoir l'administration publique et la fonction publique, l'état de droit, les droits de l'homme, les politiques macroéconomiques et le cadre réglementaire les concernant, et des processus de prise de décisions transparents et participatifs – est une condition indispensable de la réalisation des objectifs du Millénaire. Le rapport du Secrétaire général sur le Projet objectifs du Millénaire a fait valoir, en s'appuyant sur de solides arguments, qu'il importait d'investir dans la gouvernance et dans l'administration publique.

52. Au cours du deuxième trimestre de 2007, le Département des affaires économiques et sociales organisera le septième Forum mondial Réinventer l'État, qui offrira à de hauts responsables gouvernementaux et à des représentants du secteur privé, de la société civile et d'organisations internationales l'occasion d'établir un partenariat constructif entre les acteurs clefs du domaine de la gouvernance. Pendant les deux jours que durera cette manifestation, les sessions plénières organisées par l'ONU viseront à donner aux participants des orientations sur des thèmes essentiels ayant trait à la revitalisation de l'État. Les deux jours

suivants, le Groupe de partenaires institutionnels organisera des ateliers de renforcement des capacités axés sur la revitalisation de la gouvernance et de l'administration publique en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. En tant que partenariat à l'échelle du système, les membres du Groupe comprendront des représentants du Département des affaires économiques et sociales, du PNUD, d'ONU-Habitat et de l'UNICEF, ainsi que d'organisations comme la Banque mondiale, Transparency International, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Institut international des sciences administratives, l'Université de Harvard, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale et l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne. Les Gouvernements autrichien, français, italien et de la République de Corée, d'autres donateurs bilatéraux et le PNUD fourniront un appui financier au Forum mondial au moyen d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

53. Autour du thème général « La gouvernance pour améliorer la vie de tous : inspirer la confiance, créer des partenariats et renforcer les capacités », les sessions plénières et les cinq à sept ateliers parallèles de renforcement des capacités qui seront organisés pour le septième Forum mondial Réinventer l'État, aborderont un certain nombre de thèmes secondaires.

54. Les thèmes proposés seront soumis au cours de la session aux membres du Comité d'experts de l'administration publique, qui seront invités à formuler des propositions et des avis.

IV. Cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009

55. Conformément aux directives régissant le processus d'élaboration du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies, énoncées en application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumet à l'Assemblée, l'année précédant celle au cours de laquelle sont élaborées les propositions budgétaires, et par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination, un cadre stratégique pour chaque programme et sous-programme. Une fois approuvé par l'Assemblée, le cadre sert de base à l'élaboration du projet de budget pour l'exercice biennal suivant. En 2006, le Secrétaire général soumettra le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009 à l'Assemblée au cours du deuxième trimestre. Le Comité d'experts de l'administration publique sera saisi, à sa cinquième session, d'un document de séance contenant le texte préliminaire du cadre stratégique pour le sous-programme 8, au sujet duquel il sera prié de formuler ses observations et propositions.